

# “Technique vocale et musiques actuelles”

## Stage été 2018

(du 29 juillet au soir au 5 août au matin)

avec **Béatrice GAUCET**

titulaire du CA de Chant



« **L'Oreille Enchantée** »

36 rue Arsène Houssaye

02860 Bruyères et Montbérault

Ancienne ferme, datant de 1924, entièrement réaménagée, avec jardin clos et piscine couverte.

Située à 10km au sud de Laon, à l'entrée d'une vallée ondoynante et boisée, sur le circuit des vendangeoirs du Laonnois, elle est entourée de forêts et de nombreux chemins de promenades.



La salle à manger :



# Stage été 2018

## "Technique vocale et musiques actuelles"

(du 29 juillet au soir au 5 août au matin)

avec **Béatrice GAUCET**

titulaire du CA de Chant

Assistante de Vera ROZSA (professeur consultante à la Guildhall de Londres)

Professeur responsable de la technique vocale à Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris  
de 1992 à 2009

Professeur de Chant au Conservatoire de Musique de Compiègne  
de 2002 à 2016

### organisation pédagogique des 6 journées de cours :

matin : 10h - 13h : atelier de technique vocale en groupe

(explications physiologiques et applications pratiques collectives et individuelles)

midi : repas pris en commun sur place

après-midi : 1/2h de cours individuel avec pianiste, travail d'application de la technique dans les morceaux de votre répertoire

soir : repas pris en commun sur place

Concert le samedi 4 août au soir dans la salle des Fêtes de Vorges

frais pédagogiques : **400 euros par personne**

### pianiste accompagnatrice :

Christine DELAHAYE accompagnera toutes les séances de cours des après-midi et le concert. Elle établira une facture de **60 euros par personne** (à lui régler directement) pour sa participation.

### logement :

possibilité de logement chez l'habitant (en fonction des disponibilités)

(**100 euros par personne** pour toute la durée du stage, à régler au logeur)

draps et serviettes sont fournis, petits déjeuners compris

accueil pour votre arrivée le 29 juillet au soir, départ le 5 août au matin

**TRÈS IMPORTANT** : Il est nécessaire de préciser si vous désirez être logé chez l'habitant dès votre inscription.

### repas :

tous les repas pourront être pris sur place (si demande collective)

à midi : entrée, plat, boissons incluses (eau, vin, café, etc),

le soir : plat, éventuellement fromage et dessert, boissons incluses : (eau, vin, café, infusions, thés, etc)

participation de **165 euros par personne**

(à payer séparément des frais pédagogiques)

## Modalités d' INSCRIPTION

Veillez adresser votre bulletin d'inscription ci-dessous dûment complété,  
accompagné d'un chèque d'arrhes de 150 €, émis à l'ordre de « L'oreille enchantée »  
à : Béatrice Gaucet - 36 rue Arsène Houssaye - 02860 Bruyères et Montbérault,

Contact : Béatrice Gaucet - tél : 03 23 24 28 34 - 06 81 31 54 54

« L'Oreille enchantée » n° SIRET : 511 260 457 00011

e mail : [gowingsgaucet@orange.fr](mailto:gowingsgaucet@orange.fr)

site : [www.l-oreille-enchantee.fr](http://www.l-oreille-enchantee.fr)

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Port : .....

e-mail .....

Date de naissance : .....

Quelle est votre tessiture ? .....

Quel répertoire désireriez-vous travailler pendant ce stage ?

.....

.....

.....

Je m'inscris au stage **“Technique vocale et musiques actuelles”**  
(du 29 juillet au 5 août 2018)

Je désire un logement chez l'habitant

Je joins un chèque d'arrhes de **150 €**, libellé à l'ordre de « L'oreille enchantée ».